

FICHE D'INSCRIPTION MERCREDI CENTRE DE LOISIRS APRES MIDI

Pour tous les enfants restant le mercredi après-midi après le repas (13h30). **L'inscription est obligatoire et à faire 2 jours avant le 1er avril pour le forfait trimestre ou la veille au plus tard par la demi-journée.**

Merci de cocher les jours de réservation pour votre enfant et de nous retourner cette fiche accompagnée du règlement. **Toute fiche retournée sans règlement ou incomplète ne sera plus prise en compte et votre enfant ne pourra être accepté.**

DATE	X
07 avril	
14 avril	
05 mai	
12 mai	
19 mai	
26 mai	
02 juin	
09 juin	
16 juin	
23 juin	
30 juin	

Nom et prénom de l'enfant :

.....

Age :

Rappel de votre numéro d'adhérent

CAF :

Quotient familial de janvier 2021	Prix à la ½ journée	Prix au trimestre
000-400	3,5 €	36 €
400-600	5,0 €	48 €
600-800	6,0 €	60 €
800+	8,0 €	84 €

Attention

Les tarifs au trimestre comprennent les sorties. Pour les tarifs à la ½ journée il vous faudra rajouter le prix des éventuelles **sorties : 6 €**, en vous référent au planning d'activités.

Si vous inscrivez votre enfant sur le centre de loisirs, il participera automatiquement à toute sortie prévue à la date en question sous réserve des places disponibles pour les inscriptions prises au dernier moment.

Il vous appartient de faire connaître à la direction du centre de loisirs, par mail et la veille au plus tard, tout impératif qui obligerait votre enfant à ne pas participer à une sortie.

ASSQOT

20 chemin de Rocamadour

31 100 Toulouse

05 61 49 47 72

Accueil-lardenne@assqot.com

Nom et prénom du responsable :

Signature :

.....

Date : / /

FICHE D'INSCRIPTION MERCREDI CENTRE DE LOISIRS APRES MIDI

Pour tous les enfants restant le mercredi après-midi après le repas (13h30). **L'inscription est obligatoire et à faire 2 jours avant le 1er avril pour le forfait trimestre ou la veille au plus tard par la demi-journée.**

Merci de cocher les jours de réservation pour votre enfant et de nous retourner cette fiche accompagnée du règlement. **Toute fiche retournée sans règlement ou incomplète ne sera plus prise en compte et votre enfant ne pourra être accepté.**

DATE	X
07 avril	
14 avril	
05 mai	
12 mai	
19 mai	
26 mai	
02 juin	
09 juin	
16 juin	
23 juin	
30 juin	

Nom et prénom de l'enfant :

.....

Age :

Rappel de votre numéro d'adhérent

CAF :

Quotient familial de janvier 2021	Prix à la ½ journée	Prix au trimestre
000-400	3,5 €	36 €
400-600	5,0 €	48 €
600-800	6,0 €	60 €
800+	8,0 €	84 €

Attention

Les tarifs au trimestre comprennent les sorties. Pour les tarifs à la ½ journée il vous faudra rajouter le prix des éventuelles **sorties : 6 €**, en vous référent au planning d'activités.

Si vous inscrivez votre enfant sur le centre de loisirs, il participera automatiquement à toute sortie prévue à la date en question sous réserve des places disponibles pour les inscriptions prises au dernier moment.

Il vous appartient de faire connaître à la direction du centre de loisirs, par mail et la veille au plus tard, tout impératif qui obligerait votre enfant à ne pas participer à une sortie.

ASSQOT

20 chemin de Rocamadour

31 100 Toulouse

05 61 49 47 72

Accueil-lardenne@assqot.com

Nom et prénom du responsable :

Signature :

.....

Date : / /



- Pas de paiement avec la fiche = Pas d'inscription.
- Inscription avant le jeudi 1^{er} avril pour le trimestre.
- Pas d'inscription le jour même pour les demis journées.
- Les parents qui viennent récupérer leur enfant après 13h30 auront la demi-journée facturée.
- L'ouverture des portes se fait à 16h. Cas particulier pour ceux qui ont sport, possibilité de venir récupérer leur enfant à 15h30 à condition d'avoir averti le centre de loisirs au moins 1h avant.



- Pas de paiement avec la fiche = Pas d'inscription.
- Inscription avant le jeudi 1^{er} avril pour le trimestre.
- Pas d'inscription le jour même pour les demis journées.
- Les parents qui viennent récupérer leur enfant après 13h30 auront la demi-journée facturée.
- L'ouverture des portes se fait à 16h. Cas particulier pour ceux qui ont sport, possibilité de venir récupérer leur enfant à 15h30 à condition d'avoir averti le centre de loisirs au moins 1h avant.